

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

À SA SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME SESSION

Dakar (Sénégal), 1 décembre 2005

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Ordre du jour	2
2. Liste des décisions	3
3. Décisions prises par le Conseil	4
4. Liste de participants	7

1. ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Consultation du Conseil sur la nomination du Secrétaire général adjoint
3. Élections aux organes subsidiaires du Conseil exécutif
4. Élection du Bureau du Conseil exécutif pour l'année 2006
5. Lieu et dates de la soixante-dix-huitième session du Conseil exécutif

2. LISTE DES DÉCISIONS

<u>N° de la décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
1(LXXVII)	Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	4
2(LXXVII)	Consultation du Conseil sur la nomination du Secrétaire général adjoint (point 2 de l'ordre du jour).....	4
3(LXXVII)	Élections aux organes subsidiaires du Conseil exécutif (point 3 de l'ordre du jour)	4
4(LXXII)	Élection du Bureau du Conseil exécutif pour l'année 2006 (point 4 de l'ordre du jour)	5
5(LXXII)	Lieu et dates de la soixante-dix-huitième session du Conseil exécutif (point 5 de l'ordre du jour)	6

3. DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL

CE/DEC/1(LXXVII)

Adoption de l'ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour
(document CE/77/1 prov.)

Le Conseil exécutif

Adopte l'ordre du jour de sa soixante-dix-septième session tel que proposé.
.....

CE/DEC/2(LXXVII)

Consultation du Conseil sur la nomination du Secrétaire général adjoint

Point 2 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Ayant été consulté par le Secrétaire général, conformément à l'article 15 b) du Statut du personnel concernant la nomination de M. Taleb Rifai (Jordanie) au poste de Secrétaire général adjoint pour une période de quatre ans renouvelable à partir du 1^{er} janvier 2006,

Approuve ladite nomination.
.....

CE/DEC/3(LXXVII)

Élections aux organes subsidiaires du Conseil exécutif

Point 3 de l'ordre du jour
(document CE/77/3)

Le Conseil exécutif,

Considérant les propositions qu'ont formulées les Commissions régionales pour le renouvellement de la composition du Comité du programme et du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié,

1. Déclare élus comme suit les membres de ses organes subsidiaires :

a) **Comité du programme (2005-2007)**

- *Afrique* M. Rukee Tjingaete (Namibie) (membre)
À désigner (suppléant)
- *Amériques* M. Alejandro Varela (Argentine) (membre)
À désigner (suppléant)
- *Asie de l'Est et Pacifique* M. Pradech Phayakvichien (Thaïlande) (membre)
M. Sapta Nirwnadar (Indonésie) (suppléant)
- *Asie du Sud* M. Amitabh Kant (Inde) (membre)
M. Kalaiselvam Seenivasajam (Sri Lanka)
(suppléant)
- *Europe* M. Max Salomon (France) (membre)
M^{me} Ljubica Milojevic (Serbie et Montenegro)
(suppléante)
- *Moyen-Orient* M. Joseph Haimari (Liban) (membre)
À désigner (suppléant)

b) **Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié (2005-2007) :**

Canada, Iran, Kenya, Liban, Philippines et Saint-Marin.

.....

CE/DEC/4(LXXVII)

Élection du Bureau du Conseil exécutif pour l'année 2006

Point 4 de l'ordre du jour
(document CE/77/4)

Le Conseil exécutif,

Ayant présentes à l'esprit les dispositions de l'article 5 de son Règlement intérieur,

1. Décide d'élire la Tunisie à sa Présidence et l'Équateur et le Portugal aux fonctions de Vice-Présidents ;

2. Prend note que la Tunisie sera représentée par M. Tijani Haddad, Ministre du tourisme, et
 3. Demande aux deux Vice-Présidents, conformément aux dispositions de l'article 5.4 de son Règlement intérieur, de communiquer au Secrétaire général le nom des personnes qu'ils auront désignées pour exercer ces fonctions.
-

CE/DEC/5(LXXVII)

Lieu et dates de la soixante-dix-huitième session du Conseil exécutif

Point 5 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif

Décide d'accepter l'offre généreuse de l'Équateur d'accueillir sa soixante-dix-huitième session ordinaire sur son territoire à une date que le Secrétaire général fixera en accord avec le pays hôte.

4. LISTE DE PARTICIPANTS

Étaient présents à la soixante-septième session du Conseil exécutif :

- 1) les délégués des Membres ci-après du Conseil : Algérie, Allemagne, Argentine, Botswana, Bulgarie, Canada, Costa Rica, Croatie, Équateur, Espagne, Éthiopie, Guinée, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Kenya, Liban, Mali, Nigéria, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, République de Corée, Saint-Marin, Sénégal, Seychelles, Tunisie et Turquie ;
- 2) le Président de la Commission Régionale pour les Amériques (Brésil) ;
- 3) le Président de la Commission Régionale pour l'Asie de l'Est et le Pacifique (Chine) ;
- 4) le représentant des Membres associés : [Macao (Chine)] et Madère en tant qu'observateur ;
- 5) les représentants des États membres suivants de l'OMT : Australie, Autriche, Chine, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Haïti, Iraq, Fédération de Russie, Guinée, Jordanie, Lettonie, Malaisie, Maroc, Serbie-et-Monténégro et Thaïlande, en tant qu'observateurs ;
- 6) le Président du Comité du budget et des finances (Argentine) ;
- 7) le Président du Comité du programme (Autriche), et
- 8) le représentant du Bureau international du tourisme social (BITS), en tant qu'observateur.